

SÉNAT

Le samedi 30 avril 1949

La séance est ouverte à 11 heures du matin, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

PROROGATION DU PARLEMENT

Son Honneur le Président fait part au Sénat d'une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général, l'informant que l'honorable Thibaudeau Rinfret, député du Gouverneur général, viendra au Sénat aujourd'hui, à midi, afin de proroger la présente session du Parlement.

LA CAPITALE NATIONALE DU CANADA

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable Wishari McL. Robertson: Je voudrais déposer des exemplaires, en anglais et en français, du rapport préliminaire de M. Jacques Gréber, urbaniste conseil près le Comité d'aménagement de la capitale nationale, au sujet du plan de la capitale nationale. Je dépose en même temps un mémoire préparé par ce comité et comportant des commentaires sur le projet d'aménagement.

Le Comité d'aménagement de la capitale nationale et la Commission du district fédéral ont approuvé le rapport préliminaire de M. Gréber. On l'a fait parvenir cette semaine seulement au Gouvernement, de sorte que celui-ci n'a pas encore eu l'occasion de l'étudier. Néanmoins, les honorables sénateurs ayant souvent manifesté leur intérêt à ce rapport et leur désir qu'il fût publié le plus tôt possible, il nous a semblé bon de le déposer aujourd'hui. Certaines parties du plan ont été présentées au Gouvernement séparément, de temps à autre, et approuvées afin que des dispositions préliminaires pussent être prises. On a communiqué des renseignements à la Chambre à mesure que ces projets étaient approuvés. Le présent rapport préliminaire sera suivi plus tard d'un rapport révisé définitif, qui renfermera des cartes et plans additionnels mais sera conforme, en substance, au plan préliminaire.

Le projet d'aménager la capitale du Canada, de manière à tirer parti des beautés naturelles de son splendide emplacement et d'en faire une ville digne de l'importance du Canada, a toujours intéressé les hommes d'État canadiens depuis que notre pays est devenu une nation. Même avant la Confédération, on a pris une mesure visant à faire le meilleur emploi possible de l'emplacement de la ville d'Ottawa. Sir John A. Macdonald a eu la clairvoyance de choisir le magnifique

emplacement de la colline parlementaire pour y construire les trois édifices centraux de la capitale. On a critiqué alors le plan de sir John, qui visait à employer toute la colline à cette fin, en disant que le projet était trop grandiose et trop coûteux, qu'il dépassait les besoins du pays à ce moment-là. Si on avait donné raison à ses critiques, la capitale du Canada n'occuperait pas cet emplacement majestueux. Sir Wilfrid Laurier a établi la commission d'embellissement d'Ottawa, qui est devenue, plus tard, la Commission du district fédéral. Puis en 1913, sir Robert Borden a institué la commission Holt, qu'il a chargée de dresser les plans de la capitale; mais la première guerre mondiale a empêché l'exécution de ces plans. Depuis lors, le très honorable W. L. Mackenzie King a été l'âme dirigeante du projet de création d'une plus belle capitale nationale. Il n'a certes pas manqué d'y accorder généreusement son aide, ses conseils et son encouragement; aussi, le présent rapport est-il le résultat de son initiative.

Je mentionne l'intérêt qu'ont manifesté ces quatre grands hommes d'État du Canada à l'aménagement de la capitale nationale, pour faire ressortir qu'il ne s'agit nullement d'une question politique ni controversable.

Le plan que je dépose n'est pas l'œuvre du Gouvernement. Il s'agit d'un rapport fondé sur une étude objective et effectuée par des spécialistes en vue de déterminer la meilleure façon de tirer parti des avantages dont la nature a doté la région et d'édifier une capitale dont les Canadiens pourront s'enorgueillir. Peut-être pourrais-je également souligner que le plan actuel est un début et non un terme. C'est un guide qui aidera à la réalisation du programme à longue portée d'embellissement de la capitale, à mesure qu'elle grandira et que croîtront au cours des ans les besoins de la nation canadienne. On a soumis dans le passé des plans d'aménagement de la capitale nationale, et celle-ci a sûrement souffert de ce qu'on ne les ait pas exécutés. L'expansion effectuée chaque année, sans programme défini, a rendu un peu plus difficile et certainement plus coûteux l'aménagement approprié. Il faut espérer que le plan actuel permettra d'établir sur une base plus solide les futurs travaux d'aménagement. Il faudra la collaboration des provinces et surtout des municipalités. Il est essentiel, par exemple, d'établir des zones convenables, ce que seules les municipalités peuvent assurer. Grâce à une telle collaboration et à la prévoyance voulue pour envisager l'essor que prendra notre pays, je suis sûr que nous aurons une des plus belles capitales du monde.

Le très honorable M. MacKenzie: Puis-je poser une question à mon honorable ami?